

## Urssaf prescription qu'elle délai??

Par **tryskel29**, le **05/01/2016** à **18:29**

bonsoir.

voila ma question es asser simple a vrai dire

je voulais savoir qu'elle était la prescription pour une dette a l'URSSAF??

j'ai était artisan en 95/96

je lis par ci par la que la prescription es de 5 ans SI le créancier na fait aucune injections dans cette périodes.

ma question es la suivante l'injection doit m'être fait a MOI directement "c'est a dire que j'en soi informer moi même"

ou si le simple fait de faire cette demande de payement via un huissier compte aussi??

a savoir que cela fait bien plus de 5 ans que je n'ai aucune nouvelle ni de l'urssaf ni d'un huissier.

merci de vos réponses.